



CGT SCE

CSEE de SCE des 15,16, 17 et 18 juin 2021 (en visio)

Ce compte-rendu ne vise pas l'exhaustivité, il est le point de vue de la CGT SCE. Nous n'y rapportons que les points qui nous semblent les plus importants.

Sujets abordés dans ce CR:

- 1 Bilan financier 2020 du CSEE de SCE
- 2 Infos Président et Secrétaire !
- 3 Information relative aux orientations SCE dans le cadre des enjeux et des ambitions d'OBS
- 4 Information sur le rapport égalité professionnelle 2020
- 5 Information/Consultation relative au projet de spécialisation et d'évolution de l'organisation des fonctions marketing au sein de Customer Marketing & Innovation (CMI)
- 6 Information relative à une réflexion sur la simplification des rattachements au sein des activités OCB, SMS, DfB et Contact Centers (EIC et ESC) en France
- 7 Vote d'une délibération sur les ASC
- 8 Information/Consultation sur le projet d'évolution de l'organisation des Services Généraux
- 9 Information/Consultation relative à la révision de la Rémunération Variable Commerciale des Account Managers au sein de DGC
- 10 Information relative au dispositif d'assouplissement des mesures d'application du télétravail «sanitaire» pour les salariés SCE.

Retrouvez le CR et documents du CSE sur <https://plazza.orange.com/docs/DOC-1934469?sr=stream>

Réinscription à la « news letter » globale de la CGT d'Orange : [CGT Fapt Orange \(cgtfapt-orange.fr\)](https://cgtfapt-orange.fr) (suivre le lien et aller en bas de page) et confirmer dans le mail reçu que vous voulez recevoir la « news letter » CGT ...

• Bilan financier 2020 du CSEE de SCE

De l'argent il y en a ... où ça ? dans les coffres du CSE !

Tel pourrait être le résumé (du détournement d'un célèbre slogan de la CGT) de la présentation des comptes du CSEE de SCE. En effet, c'est un peu plus de 19 millions qui dorment sur le compte ASC (le compte destiné aux œuvres sociales à destination des salariés). Les versements ASC ayant été d'un peu moins de 14 millions en 2020 les réserves correspondent à 1.37 années de fonctionnement des ASC. Il est généralement considéré qu'un « fond de roulement » (équivalent à une réserve immédiatement disponible) de 0.25 année est tout à fait suffisant. Nous avons demandé pourquoi un tel fond de roulement, sans obtenir de réponse satisfaisante du trésorier du CSEE. Nous supposons que dans les prochaines années, avec l'approche des élections professionnelles en 2023, (enfin pour ceux qui seront encore là ...), les comptes personnels vont connaître une belle inflation ! En attendant, comme nous le verrons plus loin, la majorité au CSEE a lâché royalement 200€ supplémentaires pour 2020. Cette somme est à comparer à la réserve de 19 millions qui correspond à 2831€ par salarié.

Nous nous sommes également étonnés que l'association de Sophia ait un budget en augmentation en 2020 (+22%) par rapport à 2019 (lui-même en augmentation de +125% entre 2018 et 2019) alors que les autres associations avaient des budgets en forte diminution dans cette année de pandémie. Il semblerait que l'association de Sophia ait pu maintenir et même développer ses activités pendant la pandémie pourtant particulièrement sévère dans les Alpes-Maritimes ...

- **Infos président**

- Fusion d'une (petite) équipe Order To Cash de FBO au 1er juillet. Pas de présentation mais ça ne semble pas émouvoir grand monde ...
- Reprise des travaux de « sécurisation » du bat énergie C (Arz) à Cesson : extension du système de vidéo surveillance. Pour ça il y a de l'argent ... pour installer une guérite provisoire à côté de ce bâtiment pour mettre les gardiens à l'abri des caprices de la météo, il y en a moins !
- Le secrétaire nous annonce la fermeture administrative du Restaurant Inter Entreprise Le Calydon (Cesson) par la préfecture d'Ille et Vilaine. Des anomalies en matière de sécurité ont été constatées lors d'une visite il y a plusieurs années, et lors d'une visite de contrôle au mois de mai. Constatant que les travaux de mise en conformité n'avaient pas été réalisés, l'autorité administrative en a décidé la fermeture. Une expertise est demandée par le secrétaire du CSEE pour faire toute la lumière sur cette affaire. En attendant le Calydon n'est pas ré-ouvert ... et les salariés d'Ansamble se font du souci !

- **Information relative aux orientations SCE dans le cadre des enjeux et des ambitions d'OBS**

Une présentation avec beaucoup de bla bla stratégique-financier avec un soupçon de green-washing pour nous dire que « nous n'avons pas le choix il faut réduire les couts si on veut résister à la concurrence » (même si ce n'est pas une citation exacte c'est le résumé ...).

Concrètement :

- Les délocalisations (« ré internalisations » selon le vocable de la direction) vont continuer à Maurice, Madagascar et ailleurs si ils trouvent des pays socialement moins disant et donc moins chers !
- Les transferts d'activités vers OBS SA avec des transferts de postes le cas échéant sont prévus (voir point 6)
- Les embauches du groupe se feront essentiellement dans OBS SA

Partant du fait qu'un groupe ayant distribué 24 milliards de dividendes sur la dernière décennie devrait pouvoir se permettre d'avoir des ambitions un peu plus sociales, nous avons demandé l'intégration des filiales à la maison mère avec une intégration des salariés aux meilleures conditions du groupe. Nous avons demandé que, s'il y a des embauches hors de France, elles se fassent à des conditions au moins équivalentes aux conditions d'Orange France.

Quelques choses nous dit qu'il faudra sans doute le demander autrement et ailleurs que poliment en CSEE pour l'obtenir !

Vous pouvez retrouver la présentation ici : <https://plazza.orange.com/servlet/JiveServlet/download/1934469-3-2081244/Point%203%20-%20Information%20relative%20aux%20orientations%20SCE%20dans%20le%20cadre%20des%20en....pdf>

- **Information sur le rapport égalité professionnelle 2020**

Un bilan catastrophique où les faibles ambitions à SCE (déjà en retrait par rapport à celles peu ambitieuses d'Orange SA) ne sont même pas atteintes (voir page 2 en suivant le 2° lien ci-dessous). Ce n'est pas une surprise étant donné le manque de moyens consacrés à l'égalité professionnelle à SCE.

Nous avons demandé que des embauches soient faites en ré équilibrant le ratio pour embaucher d'avantage de femmes. Autant dire que nous sommes certains d'avoir été entendus !

Vous pouvez retrouver les présentations ici : 1- https://plazza.orange.com/servlet/JiveServlet/download/1934469-3-2081245/Point%204a%20-%20Rapport%20Situation%20Comparee_2020%20SCE.PDF

2- <https://plazza.orange.com/servlet/JiveServlet/download/1934469-3-2081246/Point%204b%20-%20Bilan%202020%20et%20plan%20d'action%202021%20%C3%A9galit%C3%A9%20professionnelle%20Oran....pdf>

- **Information/Consultation relative au projet de spécialisation et d'évolution de l'organisation des fonctions marketing au sein de Customer Marketing & Innovation (CMI)**

Des risques importants d'augmentation de la charge de travail avec cette réorganisation et en l'absence d'embauches. Dossier très incomplet sur ce point central.

Vote négatif (dont CGT) à la majorité

Vous pouvez retrouver la présentation censée répondre aux questions posées lors du CSEE précédent :

<https://plazza.orange.com/servlet/JiveServlet/download/1934469-3-2081247/Point%205%20-%20Projet%20evolution%20%20GMC%20-%20pr%C3%A9visions%20r%C3%A9ponses%20questions%20CSEE%20-%20C....pdf>

La rapport de la CSSCT MS sur le sujet :

<https://plazza.orange.com/servlet/JiveServlet/download/1934469-3-2081943/Rapport%20C2SCT%20MS%20projet%20GMC%20juin%202021%20V3.docx>

- **Information relative à une réflexion sur la simplification des rattachements au sein des activités OCB, SMS, DfB et Contact Centers (EIC et ESC) en France**

Nous vous renvoyons au tract qui résume bien la situation et qui donne notre position sur le sujet :

<https://plazza.orange.com/servlet/JiveServlet/download/1934469-6-2083114/transferts%20OBS%20SA%20OSA.pdf>

Pour résumé ... c'est le retour des mobilités forcé à la méthode Lombard de sinistre mémoire !

- **Vote d'une délibération sur les ASC**

Le CSEE a voté une délibération que la « minorité » découvre en séance (encore un bel exemple de pratique très démocratique de la « majorité » 😊). Il s'agit d'ajouter 200€ sur les comptes personnels des salariés pour 2020. Gageons qu'à l'approche des élections (en 2023) les sommes vont aller en augmentant (les sommes en réserve sur les comptes représentaient quand même 2831€ par salariés au 31 décembre 2020) !

Etant opposés à cette politique de redistribution inéquitable et individuelle, nous nous sommes abstenus lors du vote, préférant la (re)mise en place du Quotient Familial et l'organisation d'activités collectives quand c'est possible.

Il est à noter que cette politique « sociale » n'a jamais fait l'objet d'aucun débat entre les élus du CSEE ...

Vote : 31 POUR (CGC, CFDT, FO Com) et 1 abstention (CGT)

- **Information/Consultation sur le projet d'évolution de l'organisation des Services Généraux**

Les salariés semblent satisfaits d'avoir été consultés et impliqués dans l'élaboration de cette réorganisation. Ils attendent la mise en place de celle-ci. Il ne faudrait pas que leurs espoirs soient déçus ! Un point que la réorganisation ne traite pas, c'est celui de la sous-traitance en cascade dont une partie échappe depuis quelques années à la gestion directe des services généraux. En bout de chaîne, les conditions de travail de nos collègues à l'accueil et au nettoyage sont très dégradées notamment à Cesson et les renouvellements de contrats génèrent souvent des drames pour les salariés concernés. On se souvient du (non)renouvellement du contrat des hôtesses d'accueil de Charline à Cesson qui avaient appris qu'elles n'étaient pas renouvelées un 24 décembre ! Nous avons demandé qu'à défaut de réinternaliser cette sous-traitance (ce qui est notre revendication), elle puisse tout de même être gérée en direct par les Services Généraux !

Vote : 30 POUR (CFE-CGC, CFDT), 2 ABSTENTIONS (CGT, FO Com)

Vous pouvez retrouver ici l'avis de la CSSCT fonctions support :

https://plazza.orange.com/servlet/JiveServlet/download/1934469-6-2081944/Rapport_C2SCT_FS_projet_reorganisation_SG_juin-2021_V1.04.docx

- **Information/Consultation relative à la révision de la Rémunération Variable Commerciale des Account Managers au sein de DGC**

Malheureusement pas plus beaucoup plus d'infos que la fois précédente sur ce sujet, et surtout pas les informations essentielles demandées par la com' éco¹ et le CSEE, comme par exemple les écarts de parts variables pour chaque salarié entre l'ancien et le nouveau système. Ça semble pourtant simple et dans les prérogatives du CSEE ...

Devant la menace de poursuite pour délit d'entrave, la direction, après une suspension de séance, propose de revenir devant la com' éco pour fournir les infos demandées ... Nous verrons !

- **Information relative au dispositif d'assouplissement des mesures d'application du télétravail «sanitaire» pour les salariés SCE**

La direction nous présente ce que l'on sait déjà sur le retour sur site.

Par rapport au retour sur site obligatoire, la direction assure qu'il y a une autonomie des « managers » pour aménager cette obligation mais Qu'il est important dans les conditions d'un retour « à la normale » d'inciter les salariés au retour progressif au bureau.

Les médecins sont saisis de cas de salariés en difficultés par rapport au retour sur site et passent le message qu'une attention particulière doit être portée aux « salariés vulnérables ».

Sur les outils de mesures de la jauge de présence sur site il est à noter un certain flou dans les réponses de la direction sur la mesure « réelle » de la présence sur site. Comme on dit ... il y a des trous dans la raquette 😊

Le problème de la restauration collective a également été soulevé avec pour toute réponse qu'il y aurait des espaces de restauration mis à disposition dans les locaux ... et à l'extérieur ... un peu léger comme incitation au retour !

Par rapport aux informations sur le RIE le Calydon de Cesson, nous avons dénoncé le manque de transparence (voir la rétention) de l'information donnée au CSEE sur la gestion du Calydon et du prestataire Ansamble. En effet, la CFE-CGC cumule les postes de présidence de l'association du Calydon, de représentant employeur et salarié au Comité Paritaire, donc en gros tous les postes qu'elle peut occuper... mais même si la CFE-CGC semble experte en communication ... bizarrement cette fois ce n'est pas le cas ! En tous cas, pas vers les élus du CSEE, qui est pourtant le financeur majoritaire du Calydon.

Nous rappelons qu'une cinquantaine de salariés travaillaient au Calydon avant la pandémie et que ces salariés sont inquiets pour la pérennité de leurs emplois !

Enfin, nous avons remis en cause les retours forcés sur site et appelé la direction à adapter plus souplesment les retours. Nous avons également demandé que dans le contexte de télétravail plus important et pérenne, les salariés puissent bénéficier de la duplication du matériel bureautique entre domicile et bureau (écrans, fauteuil, bureau, ... en gros tout sauf le PC).

Ce qui est sûr c'est que la direction s'avère réticente pour cette duplication alors qu'elle pousse fortement au flex office sur plusieurs nouveaux sites ! De grosses économies d'un côté mais toujours les comptes d'épiciers de l'autre (pardon aux épiciers qui n'ont pas mérité cette comparaison avec Orange !).

¹Commission PROJETS, ECONOMIE ET EVOLUTION DES MARCHÉS

La présentation est ici : <https://plazza.orange.com/servlet/JiveServlet/download/1934469-7-2083305/Point%20-%20Info%20relative%20au%20dispositif%20d'assouplissement%20des%20mesures%20sanitaires%20pour%20SCE%20mise%20%C3%A0%20jour.pdf>

Prochain CSEE de SCE les 12 et 13 juillet 2021